

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet extension stabu et couverture fosse sur la commune principale de l'AIOT kersava 29260 KERNOUES.

La référence de votre dossier est A-4-75XFLCTXV et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 11/04/2024 à 11h22 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **38786725200018**

Organisme : **FARAGO BRETAGNE**

Fonction : **conseillère bâtiment et installation classée**

Personne physique

Anonymisation des données : **Oui**

N° SIRET **40264280500012**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **extension stabu et couverture fosse**

Description des activités :

Il s'agit d'un élevage bovin lait qui a déjà mis à jour ses effectifs et qui réalise à ce jour une mise aux normes de ses installations.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

kersava

29260 KERNOUES

X : 159493

Y : 6859449

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Il s'agit de l'extension de la stabulation des vaches laitières pour palier au manque de places de couchage pour les vaches et également couvrir l'aire d'exercice, la fosse et la fumière qui est refaite et agrandie par la même occasion. De plus, une extension sur le côté du bâtiment sera réalisé entre la stabulation et le silo existant pour du stockage fourrage. L'extension de la stabulation pour le couchage et la couverture de fosse et fumière sont à plus de 100m des tiers et l'extension pour la partie fourrage est à plus de 15m des tiers. Les distances tiers sur les plans correspondent à la distance de l'existant. Une dérogation a déjà été demandée en 2023 auprès des tiers pour la mise à jour des effectifs et l'extension du bâtiment.

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.